

L'Adresse—M. Douglas

ne voyait aucun chômeur—uniquement de la fraude et des escroqueries. Il a passé beaucoup de temps à reprocher aux chômeurs d'être sans travail et à leur dire que les emplois ne manquaient pas. Le gouvernement s'est rendu compte, un peu tard, que le coût de la vie augmente à une rapidité extraordinaire. Avant les élections, le premier ministre soutenait que les agriculteurs en profitaient et le ministre des Finances accusait le temps. Cela est remarquable de la part d'un gouvernement qui, il y a quelques années seulement, payait les agriculteurs pour ne pas cultiver de blé, ce qui a provoqué la pénurie actuelle—l'année dernière encore il payait les agriculteurs pour tuer les poulets, ce qui nous vaut maintenant une pénurie d'œufs. Apparemment, il ne comprend pas que les poulets sont indispensables pour avoir des œufs.

M. Whelan: Nous avons aussi suffisamment d'œufs. Il ne faut pas vous faire d'illusions.

M. Douglas: Dans son discours de contrition, le premier ministre a déclaré que, bien que le gouvernement ait fait des erreurs, il n'avait pas péché par omission. Il a tort. La colère du peuple canadien n'était pas dirigée contre les erreurs du gouvernement. Tous les gouvernements font des erreurs. Elle était dirigée contre le fait que le gouvernement a ignoré la situation de beaucoup de Canadiens et s'est montré sans pitié face à leur souffrance.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Les députés d'en face se font illusion quand ils parlent maintenant de la riposte des anglophones ou de quelque autre excuse. Le discours du trône sera véritablement mis à l'épreuve quand viendra le temps de répondre à cette question: quelles mesures réalistes le gouvernement prendra-t-il pour atteindre certains des admirables objectifs qu'il s'est fixés? Deux secteurs seront l'objet d'une grande préoccupation: le premier c'est celui de la politique économique et le second, celui de la politique sociale. Je parlerai brièvement de la politique économique. On a d'abord déclaré avoir l'intention de multiplier les possibilités d'emploi. Nous approuvons ces mesures mais, à mon avis, certaines d'entre elles arrivent trop tard et elles ne suffisent pas.

• (1500)

Le ministre a déclaré que nous n'aurions pas avant le 19 janvier de réponse finale relativement à l'approbation de nombreux projets, aux termes du Programme d'initiatives locales. Combien de temps ceux qui parrainent ces programmes auront-ils pour prévoir des emplois? Le programme de travaux d'hiver visant à aider les provinces et les municipalités a été mis sur pied au milieu de décembre. Les premiers ministres ont fait leur demande dès le mois d'août, et les maires et l'Association des municipalités au mois de juin dernier. Tout premier ministre ou maire d'une ville vous diront que s'il doit y avoir un programme de construction d'usines de traitement des eaux ou de travaux publics de tout genres, en vue de créer des emplois, il leur faudra plusieurs mois pour préparer leurs plans, faire des appels d'offres et accorder des contrats. Non seulement le programme arrive trop tard, mais il ne suffit pas. Le Programme d'initiatives locales représente 165 millions de dollars, mais le ministre a dit que le total des demandes s'élevait à 400 millions de dollars. Cela signifie que plus de la moitié des projets devront être laissés de côté. Le programme de travaux d'hiver, qui est constitué de prêts et de subventions, doit coûter 350 millions de dollars répartis sur trois hivers. Pour cet hiver, 60

[M. Douglas.]

à 70 millions de dollars seulement seront disponibles. Pour la province de Colombie-Britannique, la somme allouée pour cette période de trois ans est de 37.3 millions. L'île de Vancouver à elle seule aurait besoin de 37.3 millions de dollars si elle veut pouvoir proposer, pendant trois hivers consécutifs, un programme de salaires suffisants pour faire travailler les gens. Ce n'est pas qu'il y ait un manque de travail. Si l'on considère les millions que nous dépensons en subventions aux sociétés et si l'on pense d'autre part qu'il y a certaines grandes villes au Canada qui déversent des déchets humains insuffisamment traités dans les rivières, les lacs et sur les côtes, et au prix qu'il nous faudra payer pour nettoyer cette pollution à l'avenir, il ne devrait pas être difficile d'élaborer des programmes d'emploi ni de trouver les fonds nécessaires pour mettre ces programmes en application.

Le deuxième programme énoncé par le gouvernement vise à favoriser une croissance économique stable.

Une voix: Pourvu que cela ne sente pas trop l'étable.

M. Douglas: Le premier ministre a dit que le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) traiteraient de la question. J'ai écouté attentivement les propos de ces deux représentants et ils nous ont dit à tour de rôle qu'il nous faudrait attendre la présentation du budget. D'après le ministre des Finances, il paraît que le gouvernement croit toujours à la nécessité d'assurer des subventions aux compagnies et des amortissements accélérés. Moi, je dis que cette politique a, de toute évidence, échoué lamentablement. Des mesures fiscales s'imposent au pays pour assurer une nouvelle répartition du revenu et un plus grand pouvoir d'achat chez les économiquement faibles, de façon à accroître l'ensemble de la demande. Le gouvernement aura beau parler de favoriser le progrès économique, s'il ne prend pas d'initiatives dans ce sens, toutes ses belles paroles ne seront qu'un mirage.

En troisième lieu, la politique économique du gouvernement vise à une stabilité raisonnable des prix. Encore ici, j'ai écouté attentivement l'exposé du ministre des Finances. Il a éloquemment démontré les terribles conséquences de la hausse des prix, comme si la chose était nécessaire, car enfin tout le monde subit les conséquences de la montée des prix. Il n'a absolument rien dit des solutions ou des mesures que le gouvernement prendrait pour favoriser la stabilité des prix. La seule proposition énoncée par le gouvernement, dans les discours du ministre ou dans le discours du trône, est celle qui a trait à la création d'un comité mixte sur les prix des denrées alimentaires. Ce ne pourrait bien être là qu'un moyen de gagner du temps.

Tous les députés de la dernière législature se souviennent sans doute du comité mixte que nous avons établi pour examiner les prix des produits à la consommation. Créé le 15 mars 1966, il déposa son rapport à la Chambre le 25 avril 1967. A ma connaissance, ce rapport n'a jamais été adopté. Un comité mixte aurait son utilité en ce qu'il obtiendrait des renseignements à l'intention des députés, mais le temps, la compétence, les moyens de consulter les livres des compagnies de transformation des denrées alimentaires et des magasins à succursales multiples pour obtenir les renseignements nécessaires, tout cela lui ferait défaut. En outre, il est difficile d'étudier les prix des produits alimentaires pris isolément. On ne saurait étudier le prix payé à l'agriculteur pour ces produits sans tenir compte de ce que lui coûtent les machines agricoles, le taux d'intérêt sur son hypothèque et les approvisionnements qu'il achète.